

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
19 juillet 2013

---

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CE343

présenté par  
M. Goldberg, rapporteur

-----

**ARTICLE 26**

Après le mot :

« alinéa, »,

rédigier ainsi la fin de l'alinéa 51 :

« les mots : «Il reçoit, en outre » sont remplacés par les mots :« Le conseil syndical reçoit » ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision rédactionnelle.